Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260320-05032026-DE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026 - 20h30 COMMUNE DE HÉDÉ-BAZOUGES SALLE DU RESTAURANT SCOLAIRE

HÉDÉBAZOUGES

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES sur convocation du seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle du restaurant scolaire située 8 rue de motte à Hédé-Bazouges, sous la Présidence de Madame CHERRÉ, doyenne du conseil municipal de la commune de Hédé-Bazouges.

PRÉSENTS :

- ✓ Mme Isabelle CLÉMENT-VITORIA
- ✓ M. Gwenole MELL
- ✓ Mme Gwenaëlle CHARMONT-FRANÇOISE
- ✓ M. Tony PORTEBOEUF
- ✓ Mme Anne HAYÉ
- ✓ M. Hervé BOURGOUIN
- ✓ Mme Myriam GEORGEAIS
- ✓ M. Christian VEYRE
- ✓ Mme Marie LANZARO DHONT
- ✓ M. Ewen LE COADOU
- ✓ Mme Camille MARTIN
- ✓ M. Matthieu BLONDET
- ✓ Mme Françoise CHERRÉ
- ✓ M. Ludovic BRACQUART
- ✓ Mme Stéphanie THÉBAULT
- ✓ M. Stéphane ROCHARD
- ✓ Mme Sonia DIFFER
- ✓ M. François LAVELAINE DE MAUBEUGE
- ✓ Mme Delphine RIAUX

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Camille MARTIN

Ayant constaté que le quorum de 10 est atteint, la séance a été ouverte à 20h35 sous la présidence de Madame Françoise CHERRÉ, doyenne du conseil municipal de Hédé-Bazouges, qui a déclaré que les membres du conseil municipal cités ci-dessus sont installés dans leurs fonctions.

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260320-05032026-DE

OBJET N° 05-03-2026 : Election des adjoints

Un appel à candidature est lancé. Les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

De plus, les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Il est précisé qu'il est possible pour le Maire de désigné des conseillers délégués par arrêté.

Après un appel à candidature, **M. Tony Portebœuf** se porte candidat en tant que tête de liste.

Les adjoints proposés par M. Portebœuf sont :

1- Tony Portebœuf
2- Anne Hayé
3- Gwenole Mell
4- Myriam Georgais
5- Christian Veyre

Le conseil municipal désigne deux assesseurs : **M. Hervé Bourgouin** et **Mme Marie Lanzaro Dhont**.

La secrétaire désignée est la plus jeune de l'assemblée : **Mme Camille Martin**.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom et après passage dans l'isoloir, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	19
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletins blancs	4
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8
Nombre de voix pour la liste de M. Tony Portebœuf	15

Ont obtenu :

- M. Tony Portebœuf : 15 voix
- Bulletins blancs : 4 voix

M. Tony PORTEBOEUF ayant obtenu la majorité absolue, sa liste est proclamée vainqueur et les adjoints sont immédiatement installés dans l'ordre suivant :

1- Tony Portebœuf
2- Anne Hayé
3- Gwenole Mell
4- Myriam Georgais
5- Christian Veyre

Il est précisé que Mme la Maire nommera par arrêté 4 conseillers délégués.

Le 23 mars 2026

La Maire,

Isabelle CLEMENT-VITORIA

MAIRIE DE HEDE-BAZOUGES 35630

La doyenne de l'assemblée,

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260320-05032026-DE

Mme Françoise CHERRE

La secrétaire de séance,

Mme Camille MARTIN